

Paris, le 30 Mars 1993

d. Rwanda.

A l'attention de Monsieur le Président
de la République

- pour lecture.

Bruno DELAYE.

30/03/93 10H15 - 26982 - 1/2

PR4

lecture du Président

Classifié sur ordre de
l'Etat-Major
du ministre des
Affaires
Etrangères
Référence:
Date:
RS 10112016

ARCHIVES
NATIONALES

ABYARIMANA.

S DE DEUX HEURES AVEC LE PRESIDENT
SUR LES RESULTATS DES ELECTIONS FRANCAISES,
S AUPRES DES NATIONS UNIES POUR
SEIL DE SECURITE. JE LUI AI DECRI
ERAL DE NE PAS TARDER A ENVOYER DES
AISE ET DE PROPOSER DANS SON RAPPORT UN
AFIN DE RENFORCER L'EFFICACITE DU GOMN. LE
L'EGARD DE CE DERNIER. IL S'EST ETONNE QUE
SALEH, PERSISTE A REFUSER L'AIDE DE L'ONU.
MIS D'INTERVENIR AUPRES DE CELUI-CI POUR

RE SENTIMENT SUR LA SITUATION TRES
N. LE FPR NE L'A PAS COMPLETEMENT EVACUEE,
LIVRE A UNE PROPAGANDE POLITIQUE ASSEZ
AS POUR SON PROPRE COMPTE, MAIS POUR CELUI
LES CARTES ET D'ACCENTUER LE CLIVAGE ENTRE

RUI TS SELON LESQUELS LE FPR ENVISAGERAIT
AVRIL PROCHAIN, PRENANT PRETEXTE D'UN
ET EGARD, LES NEGOCIATIONS D'ARUSHA SUR LES
OUVELLE EN SERAIENT TOUJOURS AU MEME POINT.
UR AMERICAIN, LE COLONEL MARLEY, PENCHAIT
ON GOUVERNEMENTALE D'ACCEPTER L'INTEGRATION
TAGE QUI SERAIT INACCEPTABLE POUR LES FAR.

RETIEN ETAIT D'ORDRE PERSONNEL. LE
GEAIT DE CEDER LA PRESIDENCE DU MRND ET DE
ON DE LA TRANSITION. IL M'A AUSSI LAISSE
IL NE VERRAIT PAS D'UN MAUVAIS OEIL LA
LA REPUBLIQUE APRES L'AVOIR EXERCEE
SA SECURITE ET CELLE DE SA FAMILLE SOIENT
ETAIT L'OBJET, LES CALOMNIES DONT IL VENAIT
PUBLICATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION
NS DES DROITS DE L'HOMME AU RWANDA, LUI
S UN ''MONTAGE'' QUE SES ADVERSAIRES
TION PAR UNE COUR SPECIALE DE JUSTICE. IL
LA COMMISSION D'ENQUETE AVAIT RETENU COMME
VIER AFRIKA, JOURNALISTE ACTUELLEMENT EN

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

A-MSG SECRET DEFENSE	PR4
PR4	<i>lecture du President</i>

-A-MSG SECRET DEFENSE
-CM2 CM3 SG SGA PML PR1
-PR4
-ZZ

TD KIGALI 361

IMMEDIAT
CHIFFRE SECRET DEFENSE
NB : DISTRIBUTION MESSAGE
AD DIPLOMATIE 361
TXT

LE 30 MARS 1993
KGLI LE 30/03/93

Classifié sur ordre de
le 30/03/93 par décision
du ministre des
Affaires
Etrangères

Référence:
Date: 26/01/2016

ARCHIVES
NATIONALES

- PR4 MONSIEUR BRUNO DELAYE -

OBJET : ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT HABYARIMANA

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

J'AI EU HIER UNE CONVERSATION DE PRES DE DEUX HEURES AVEC LE PRESIDENT HABYARIMANA. APRES QUELQUES COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ELECTIONS FRANCAISES, IL M'A DEMANDE OU EN ETAIENT NOS DEMARCHES AUPRES DES NATIONS UNIES POUR L'APPLICATION DE LA RESOLUTION 812 DU CONSEIL DE SECURITE. JE LUI AI DECRIT NOS EFFORTS POUR CONVAINCRE LE SECRETAIRE GENERAL DE NE PAS TARDER A ENVOYER DES OBSERVATEURS A LA FRONTIERE RWANDO-UGANDAISE ET DE PROPOSER DANS SON RAPPORT UN SERIEUX APPUI TECHNIQUE DE L'ONU A L'OUA AFIN DE RENFORCER L'EFFICACITE DU GOMN. LE PRESIDENT M'A CONFIRME SON SCEPTICISME A L'EGARD DE CE DERNIER. IL S'EST ETONNE QUE LE SECRETAIRE GENERAL DE L'OUA, M. SALIM SALEH, PERSISTE A REFUSER L'AIDE DE L'ONU. LE PRESIDENT DIOUF LUI AVAIT POURTANT PROMIS D'INTERVENIR AUPRES DE CELUI-CI POUR QU'IL REVienne SUR CE REFUS.

LE PRESIDENT HABYARIMANA PARTAGE NOTRE SENTIMENT SUR LA SITUATION TRES PREOCCUPANTE QUI REGNE DANS LA ZONE TAMPON. LE FPR NE L'A PAS COMPLETEMENT EVACUEE, IL Y A LAISSE DES OBSERVATEURS ET IL S'Y LIVRE A UNE PROPAGANDE POLITIQUE ASSEZ ETONNANTE, QUI CONSISTE A RECRUTER, NON PAS POUR SON PROPRE COMPTE, MAIS POUR CELUI DU MDR, UNE MANIERE POSSIBLE DE BROUILLER LES CARTES ET D'ACCENTUER LE CLIVAGE ENTRE CE PARTI ET LE MRNDD.

LE CHEF DE L'ETAT M'A CONFIRME LES BRUITS SELON LESQUELS LE FPR ENVISAGERAIT UNE NOUVELLE OFFENSIVE POUR LE 7 OU LE 8 AVRIL PROCHAIN, PRENANT PRETEXTE D'UN EVENTUEL BLOCAGE DE L'ACCORD DE PAIX. A CET EGARD, LES NEGOCIATIONS D'ARUSHA SUR LES POURCENTAGES DE PARTICIPATION A L'ARMEE NOUVELLE EN SERAIENT TOUJOURS AU MEME POINT. LE PRESIDENT S'EST PLAINT QUE L'OBSERVATEUR AMERICAIN, LE COLONEL MARLEY, PENCHAIT POUR LE FPR EN RECOMMANDANT A LA DELEGATION GOUVERNEMENTALE D'ACCEPTER L'INTEGRATION DES REBELLES A HAUTEUR DE 45 O/O, POURCENTAGE QUI SERAIT INACCEPTABLE POUR LES FAR.

MAIS LE VERITABLE OBJET DE NOTRE ENTRETIEN ETAIT D'ORDRE PERSONNEL. LE PRESIDENT M'A FAIT CONNAITRE QU'IL ENVISAGEAIT DE CEDER LA PRESIDENCE DU MRND ET DE SE CONSACRER AINSI ENTIEREMENT A LA GESTION DE LA TRANSITION. IL M'A AUSSI LAISSE ENTENDRE QU'A L'ISSUE DE CETTE TRANSITION IL NE VERRAIT PAS D'UN MAUVAIS OEIL LA PERSPECTIVE D'ABANDONNER LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE APRES L'AVOIR EXERCEE PENDANT VINGT ANS. ENCORE FALLAIT-IL QUE SA SECURITE ET CELLE DE SA FAMILLE SOIENT ASSUREES. CEPENDANT LES ATTAQUES DONT IL ETAIT L'OBJET, LES CALOMNIES DONT IL VENAIT ENCORE D'ETRE VICTIME A L'OCCASION DE LA PUBLICATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUETE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU RWANDA, LUI FAISAIENT CRAINDRE QU'IL NE SOIT PRIS DANS UN ''MONTAGE'' QUE SES ADVERSAIRES ORGANISERAIENT POUR PROVOQUER SA CONdamnATION PAR UNE COUR SPECIALE DE JUSTICE. IL M'A CITE, A TITRE D'EXEMPLE, LE FAIT QUE LA COMMISSION D'ENQUETE AVAIT RETENU COMME UN ELEMENT ESSENTIEL LE TMOIGNAGE DE JANVIER AFRIKA, JOURNALISTE ACTUELLEMENT EN

PRISON, QUI A AFFIRME QU'IL AVAIT, EN QUALITE DE MEMBRE DES ''ESCADRONS DE LA MORT'' PARTICIPE A UNE REUNION CHEZ LE PRESIDENT, AU COURS DE LAQUELLE AURAIT ETE DECIDE LE DECLENCHEMENT DU MASSACRE DES BAGOGWE. OR, LE CHEF DE L'ETAT M'A AFFIRME QU'IL NE CONNAISSAIT PAS JANVIER AFRIKA. COMMENT, DANS CES CONDITIONS, CELUI-CI AURAIT-IL PU PARTICIPER A UNE TELLE REUNION DONT TOUS LES AUTRES MEMBRES AURAIENT ETE EN REVANCHE DES PARENTS OU DES PROCHES ?

LE PRESIDENT HABYARIMANA NE RECHERCHE PAS NOTRE PROTECTION SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS. IL N'A PAS, EN EUROPE, LA FORTUNE QU'ON LUI PRETE. EN REVANCHE, IL NE DEMANDE QU'A VIVRE EN PAIX DANS SON PAYS, COMME KEREKOU OU SASSOU NGUESSO. IL AURAIT AIME CONSULTER DIRECTEMENT LE PRESIDENT MITTERRAND A CE SUJET S'IL N'AVAIT PENSE QUE CELUI-CI AVAIT ACTUELLEMENT DES PREOCCUPATIONS PLUS PRESSANTES. MAIS IL TENAIT, M'A-T-IL DIT, A CE QUE CE MESSAGE LUI SOIT TRANSMIS PAR MON INTERMEDIAIRE ET DANS LA PLUS GRANDE DISCRETION. IL SOUHAITERAIT QUE SON RETRAIT DE LA PRESIDENCE DU MRND ET SON ENGAGEMENT EVENTUEL A RENONCER A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE APRES AVOIR GERE LA TRANSITION AIENT POUR CONTREPARTIE UNE PROMESSE FORMELLE DE SES ADVERSAIRES DE NE PAS ENGAGER DE PROCES CONTRE LUI ET LES SIENS. IL COMPTE POUR CELA SUR L'APPUI ET LA GARANTIE QUE POURRAIT LUI APPORTER LA FRANCE EN QUALITE D'OBSERVATEUR A LA NEGOCIATION D'ARUSHA.

CETTE ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT APPELLE DE MA PART LES OBSERVATIONS SUIVANTES. L'IDEE QU'IL DEVRAIT S'EFFACER DE LA SCENE POLITIQUE TOUT EN GARDANT UN ROLE D'ARBITRAGE ET DE GESTION DE LA TRANSITION ETAIT DEJA SOUTENUE PAR BEAUCOUP DE MEMBRES DE L'OPPOSITION INTERIEURE ET PLUS RECEMMENT PAR CERTAINS ADHERENTS DE SON PROPRE PARTI (NOTAMMENT LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. FAUSTIN MUNYAZESA, QUI M'EN AVAIT PARLE). LE DEBAT AUTOUR DE LA PERSONNE DU PRESIDENT POURRAIT AINSI ETRE DEPASSIONNE. SON RETRAIT DE LA PRESIDENCE DE SON PARTI ET L'EVENTUALITE QU'IL NE REPRESENTE PAS SA CANDIDATURE A LA MAGISTRATURE SUPREME POURRAIENT BIEN METTRE EN PLEINE LUMIERE LES DIVISIONS QUI SONT LATENTES ENTRE LES COURANTS DE L'OPPOSITION INTERIEURE, NOTAMMENT AU SEIN DU MDR, ET DANS LES RANGS DU FPR LUI-MEME. LA VIE POLITIQUE DU RWANDA Y GAGNERAIT EN CLARTE ET EN COMPLEXITE ET IL N'EST PAS CERTAIN QUE LE PRESIDENT HABYARIMANA NE RETROUVERAIT PAS AINSI UNE PARTIE DU CHARISME QU'IL A PERDU.

LE CHEF DE L'ETAT SOUHAITERAIT RECEVOIR LA REPONSE A SA QUESTION PAR MON CANAL MAIS DE LA MANIERE LA PLUS DIRECTE./.

MARTRES



Déclassifié sur ordre de
l'autorité émettrice par décision
du ministre des
Références, Affaires
étrangères
Date: 28/07/2016